

**Arrondissement de Saint-Léonard**

---



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

## TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2005

### Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Saint-Léonard, Service des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, a réalisé en 2005 les projets suivants et y a investi les montants indiqués : Considérant que le développement du territoire de l'arrondissement est presque complet, l'importance du volet protection se justifie par la préservation des acquis et le maintien des standards de qualité auxquels les citoyens de l'arrondissement sont habitués. Nous consacrons un budget de 7,0 M\$ pour le volet protection des infrastructures et des équipements. De ce montant, 5,2 M\$ sont consacrés au programme de réfection routière incluant le pavage de la rue Aeterna pour 859,0 \$, 3,8 M\$ pour la réfection des rues locales, 278,0 \$ pour la réfection des trottoirs et 245,0 \$ pour la réfection du réseau d'éclairage du boulevard Des Grandes-Prairies.

Une somme de 294,0 \$ a été consacrée pour la protection des parcs, 460,0 \$ pour la protection des bâtiments incluant 188,0 \$ pour les bâtiments sportifs, 242,0 \$ pour les bâtiments de loisirs et 30,0 \$ pour les bâtiments administratifs. Des investissements de 579,0 \$ ont été réalisés dans le cadre du programme de remplacement des véhicules, 183,0 \$ pour l'acquisition d'équipement informatique et 135,0 \$ dans le cadre du programme d'acquisition de petits équipements. Notons aussi qu'au niveau des bâtiments, une somme de 62,0 \$ a été dédiée au projet de relocalisation des ateliers municipaux dans le cadre des projets structurants.

Une somme de l'ordre de 95,0 \$ a été consacrée à la réalisation du Programme de renouveau urbain (PRU) réparti de la façon suivante : 55,0 \$ pour l'aménagement du pavillon d'activité communautaire et 40,0 \$ pour la revitalisation de la rue Jean-Talon. Un montant de 385,0 \$ est cependant reporté en 2006 pour poursuivre la revitalisation de la rue Jean-Talon dans le cadre de ce programme.

### Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement a procédé au développement des terrains du Domaine Chartier en y investissant 1,9 M\$ et à l'acquisition d'une servitude d'aqueduc au coût de 63,0 \$.

## **FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2006**

En 2006, un montant d'investissement de 6,0 M\$ correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 3,6 M\$ sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement.

### **Volet protection**

Des investissements de 3,2 M\$ sont prévus dans le programme de réfection routière en concordance avec la planification déjà approuvée ainsi que des travaux de 775,0 \$ pour la réfection du réseau d'éclairage de la rue Couture et la conversion des feux de circulation aux lampes LED.

Une enveloppe de 75,0 \$ sera affectée à la réfection du terrain de tennis du stade Hébert. D'importants travaux de réfection et d'entretien seront effectués aux bâtiments dont : l'aréna Martin-Brodeur 400,0 \$ et la mairie d'arrondissement 710,0 \$ pour un total de 1,1 M\$.

Nous investissons 370,0 \$ dans le remplacement de véhicules désuets et 50,0 \$ pour du matériel informatique.

### **Volet développement**

L'arrondissement prévoit investir 120,0 \$ dans le développement du domaine Chartier et 250,0 \$ dans la construction de trottoirs pour la rue J.-B.-Martineau.

### **Impact des investissements sur le budget de fonctionnement**

L'arrondissement de Saint-Léonard prévoit que les investissements du PTI 2006-2008 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

**Investissements par projets et programmes**

(en milliers de dollars)

<b>Numéro</b>	<b>Projet</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Total PTI</b>	<b>Ultérieur</b>	<b>Grand total</b>
<b>68614</b>	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	50,0	150,0	150,0	<b>350,0</b>	-	350,0
<b>34614</b>	Programme d'amélioration des aires de jeux	-	-	60,0	<b>60,0</b>	-	60,0
<b>66514</b>	Programme de protection des bâtiments administratifs	710,0	-	-	<b>710,0</b>	-	710,0
<b>42314</b>	Programme de protection des bâtiments sportifs	400,0	100,0	-	<b>500,0</b>	-	500,0
<b>42514</b>	Programme de protection des centres de loisirs et communautaires	-	250,0	650,0	<b>900,0</b>	-	900,0
<b>34714</b>	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de football	-	30,0	30,0	<b>60,0</b>	-	60,0
<b>34514</b>	Programme de réfection des terrains de tennis	75,0	-	-	<b>75,0</b>	-	75,0
<b>55718</b>	Programme de réfection routière	3 975,0	2 465,0	3 610,0	<b>10 050,0</b>	-	10 050,0
<b>68514</b>	Programme de remplacement de véhicules	370,0	575,0	725,0	<b>1 670,0</b>	-	1 670,0
<b>16514</b>	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	370,0	-	175,0	<b>545,0</b>	-	545,0
<b>Total</b>		<b>5 950,0</b>	<b>3 570,0</b>	<b>5 400,0</b>	<b>14 920,0</b>	-	<b>14 920,0</b>